



Collecte à Montbenoît pour 2016 :
Les bacs jaunes sont collectés une fois tous les 15 jours (semaines paires).

Les bacs verts sont collectés chaque semaine le vendredi :
sortir son bac la veille au soir, poignée côté route.
Information sur les consignes de tris auprès du SMCOM au :
SMCOM Haut-Doubs
Les Petits Planchants BP 235 25303 PONTARLIER Cedex
Email : contact@smcom-haut-doubs.fr



Le SMCOM a établi un programme d'aménagement des déchèteries sur les 5 sites comprenant :

- Mise aux normes relatives au stockage des produits dangereux
- Sécurisation des usagers
- Collecte des eaux pluviales
- Mise en place de contrôle d'accès, modification de la circulation
- Mise en place d'éclairage et de vidéo-protection, pose de clôtures adaptées
- Optimisation des coûts de fonctionnement

AGENDA :

Le 13/02/2016 – Le Carnaval de Montbenoît

A partir de 14h30, organisé par le Comité des Fêtes du village.
Les enfants se retrouveront à l'arrêt de bus du haut du village. Après le défilé, un goûter et une surprise animée seront offerts à la Salle Gabrielle Pourchet. Enfin, une soirée déguisée avec menu polynésien est organisée à partir de 19h30 même salle. 12€ /pers pour la soirée.
Renseignements et réservations avant le 7 février auprès de : Alain LACROIX au 03 81 38 10 46.

Le 25/02/2016 – La Visite Nocturne de l'Abbaye de Montbenoît

A 17h30, rendez-vous place de l'Abbaye.
Organisée par l'Office de Tourisme de Montbenoît, contact : e-mail : montbenoit.tourisme@wanadoo.fr
Venez découvrir l'Abbaye en soirée : l'église avec son chœur Renaissance, le cloître médiéval du 12ème siècle, le cachot et l'ancienne cuisine des moines pour terminer autour d'un apéritif régional sur un air de guitare.
5€ + 2€ de participation pour l'apéritif organisé par l'Office de Tourisme, entrée libre (-12 ans).
Réservation indispensable à l'Office de Tourisme avant le jeudi midi : Tél : 03 81 38 10 32

Le 05/03/2016 – Le Banquet des classes :

Le banquet des classes en 1 et 6 aura lieu le samedi 5 mars 2016, à 12h, salle des fêtes de La Longeville.
Pour les personnes intéressées, les inscriptions doivent se faire avant le 23 février au restaurant le Sire de Joux
Tél : 03 81 38 10 85 - e-mail : lesiredejoux@wanadoo.fr

Présentation d'un film de Alain BAPTIZET : des chevaux aux tracteurs, un regard sur l'agriculture et la convivialité d'autrefois consacré à l'évolution du monde paysan des 50 dernières années et à la vie dans les campagnes de cette époque. Entrée libre.

Le 16 février 20h30 salle des fêtes de la mairie de La Chaux, puis à La Longeville à une date ultérieure.

Le ministère de l'Intérieur avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs en lien avec les associations spécialisées en secourisme (Association Départementale de Protection Civile 25, Croix rouge 25, Fédération Française de Sauvetage et Secourisme 25, Union Départementale des Sapeurs Pompiers 25) proposent des sessions de formations gratuites aux gestes de premiers secours.
Ces sessions sont l'occasion pour les citoyens de s'initier aux **gestes essentiels du secours d'urgence**. Elles se dérouleront tout au long du mois de février et se poursuivront ensuite au cours d'un calendrier qui est en cours de réalisation.

Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes de premiers secours seront enseignés :

- alerter les secours,
- masser,
- défibriller et
- traiter les hémorragies.



Ces gestes peuvent être pratiqués **lors d'accidents de la vie quotidienne** ou de situations exceptionnelles **comme les événements tragiques** du 13 novembre 2015.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire en passant par l'article : les gestes qui sauvent sur le site : <http://www.doubs.gouv.fr>



Le mot du Maire :

En ce début d'année, c'est sous un nouveau format que vous découvrirez au fil des mois les informations concernant la vie de notre village.
Les vœux de la municipalité se sont déroulés le 9 janvier dernier : vous trouverez un peu plus loin l'article du journal local.
J'en profite pour vous renouveler mes vœux de bonheur et d'espérance.

Modification au sein du Conseil Municipal :

Un changement d'organisation dans notre équipe municipale ; notre collègue Marie-Sophie DUBOIS a souhaité arrêter ses fonctions d'adjointe au Maire pour des raisons personnelles. Aussi, je tiens à la remercier pour son engagement pendant ces 21 mois.

Dans ce contexte, un nouvel adjoint a été nommé au sein de notre commune lors de la réunion de conseil du 2 février : il s'agit de Monsieur Lucien Benméhal.

Dans cette nouvelle dynamique, le travail ne manque pas pour mener à bien les travaux engagés.

Gilles MAGNIN-FEYSOT

INFORMATIONS POPULATION

Février 2016



Salle de convivialité de Montbenoît

Les tarifs applicables aux 2 février 2016 sont les suivants :
Caution : 300€
Location de la salle : 140€ pour les personnes extérieures à Montbenoît
70€ pour les habitants du village
Durée supérieure à un jour :
140€ le premier jour et 70€ le deuxième jour pour les personnes extérieures à Montbenoît
70€ le premier jour et 35€ le deuxième jour pour les habitants du village
100€ pour les associations à but lucratif.
Gratuit pour les associations ayant leur siège social à Montbenoît à raison d'une location maximum par semaine.
Prix de la location de la salle de convivialité dans le cadre d'une réunion : 55€
Un nouveau règlement est disponible en mairie.

Infos utiles

Mairie de Montbenoît

Place de l'Abbaye 25650 MONTBENOIT
Tél : 03 81 38 12 94 - mail : mairie.montbenoit@wanadoo.fr
Site Internet : www.montbenoit.fr
Ouverture du secrétariat : tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi

Déchetterie Maison-du-Bois/Lièvreumont

Tél : 03 81 46 27 00
Été : Lundi : 16h/18h30 Mercredi : 13h30/18h30
Samedi : 9h/12h
Hiver : Mercredi 13h30/17h Samedi : 9h/12h

Urgences : 112
Pompier 18 ou 112 SAMU 15 ou 112
Gendarmerie : 17
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966
Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237
Bureau de Poste de Montbenoît : ouverture lundi mardi jeudi et vendredi de 13h45 à 16h45.
Centre anti poison de Franche-Comté : 03 88 37 37 37

Syndicat du Pays de Montbenoît

En charge du : scolaire, écoles, gymnase, abbaye, cimetière :
Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 16h.
Secrétaire : Mme Caroline HUTIN
Tél : 03 81 38 62 10
mail : syndicatpays@wanadoo.fr



Etat civil 2015 :



- **3 naissances :**
 - Adryan MILLE, né le 27 janvier (parents domiciliés 21 Bief de la Charmotte),
 - Maxime COCHARD, né le 15 avril (parents domiciliés 8 Rue du Val Saugeais puis à GRAY),
 - Elina ALBIZZATI, née le 24 septembre (parents domiciliés 2 Route du Cernet),
- **3 baptêmes républicains :**
 - Enfant Dylan LAMBERT, le 23 mai,
 - Enfants Alix et Maëline MANON, le 4 juillet,
 - Enfant Adryan MILLE, le 11 juillet
- **1 mariage :**
 - Mme Evelyne GRILLOT et M. Hervé RIGOGNE, le 26 juin
- **4 décès :**
 - M. Christian LEPEULE, le 28 mars,
 - M. Bernard MONNIN, le 31 mars,
 - Mme Charlotte COTE, le 12 juin,
 - M. Maurice NICOD, le 7 août

Dans la salle de convivialité et devant une assistance fournie, le maire Gilles Magnin-Feysot a présenté ses vœux. Rappelant que 2015 avait été pour la France une année de grande souffrance, il a évoqué les transformations administratives, en particulier l'application de la loi NOTRe, la Nouvelle organisation territoriale de la République, et la suppression du canton, désormais intégré au canton d'Ornans.

Pour la commune, le principal dossier, l'enfouissement du réseau EDF, est quasiment réalisé. Le dossier traversée du village a pris du retard et l'accord de la subvention demandée conditionnera les travaux en 2016. La protection des captages est bien avancée et pour le PLU, Plan local d'urbanisme, le PADD, Projet d'aménagement et de développement durable, est finalisé.

L'année écoulée a été très riche en événements pour la commune. Le moment fort fut le comice agricole, dont l'organisation, grâce à la participation de tous, agriculteurs, commerçants, associations et bénévoles, a été une réussite.

Gilles Magnin-Feysot a ensuite évoqué l'année 2015 pour le Syndicat du Pays de Montbenoît. Regroupant les cinq communes de l'ancienne paroisse de Montbenoît, ce syndicat gère l'Abbaye, le cimetière et les bâtiments scolaires de l'école intercommunale qui accueille 237 enfants. Avec un budget de 380.000 euros, 11 salariés, le syndicat doit mener à bien ses missions de services publics, d'entretien et de restauration de son patrimoine.

Travaux de l'Abbaye:

Le dossier de remise en état des piliers du clocher de l'Abbaye et de la toiture de la nef avance enfin, le choix d'un maître d'œuvre devant être effectué en janvier.

Mais, a-t-il précisé, un maire ou un président de syndicat intercommunal ne saurait faire progresser ces différents dossiers sans la collaboration et le soutien de ses collègues conseillers et maires. Gilles Magnin-Feysot a adressé ses vifs remerciements à tous ceux qui l'aident dans son action d' élu, terminant en souhaitant à l'assistance une année faite de fraternité et de convivialité.



Travaux ERDF :

Le programme d'enfouissement des réseaux ERDF et Telecom débuté à l'automne dernier prendra fin avec la mise en place de nouveaux supports et la suppression des lignes aériennes les 10 et 11 mars 2016. Durant ces travaux, l'accès au parking du cimetière sera interdit. Merci d'être prudent à proximité des zones de travaux (cimetière, accès Bief de la Charmotte, Aire de jeux). La reprise du schéma d'éclairage public peut être perturbée durant cette période.

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril 2016.

N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ! L'ajout d'un simple adaptateur TNT suffit.

Pour être prêt le 5 avril 2016 :

- Vérifier son équipement de réception TV

S'il n'est pas compatible **TNT**, s'équiper avant le 5 avril.

Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

Quels sont les avantages de cette évolution ?

- Une meilleure qualité de son et d'image : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).
- Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre **TNT** gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la **TNT**, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).

De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires. L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la **TNT** - aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

DANS LE CADRE DU PASSAGE À LA HAUTE DÉFINITION, DIFFÉRENTES AIDES EXISTENT.

UNE AIDE À L'ÉQUIPEMENT TNT HD DE 25€

pour les personnes dégrèevées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.

UNE ASSISTANCE DE PROXIMITÉ pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, (disponible à partir de début 2016).



SI APRÈS LE 5 AVRIL VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE RÉCEPTION, UNE AIDE SPÉCIFIQUE EXISTE.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818

(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION

REGARDEZ LE PROGRAMME QUI VOUS ATTEND



TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016